

Séance ordinaire du Mardi 23 Juin 2015

Convocation : en date du 16/06/2015 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - PARIS Didier – BLONDEL Frédéric - CORNU Julien – GRINCOURT Adrien - MOREL Didier.

Mmes CLIPET Catherine - MELLIER-FOURNIER Isabelle - FLICOT Isabelle.

Absent excusé : Mr DEMONCHAUX David a donné procuration à Mr MAGNIER Christian.

Mme MELLIER-FOURNIER a été nommée secrétaire de séance.

Le Mardi 23 Juin 2015 à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance.

➤ **Eclairage Public** :

Monsieur le Maire informe que Mr DURIER de la FDE 80 est venu en mairie. Il a signalé que le 45 ballons fluos et 6 armoires devaient être remplacés pour leur mise en conformité.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité la proposition s'élevant à 38 809.29 € et décide de choisir le vert comme couleur pour les lanternes et les armoires.

➤ **Devis VEOLIA** :

VEOLIA a envoyé un devis pour le remplacement du coffre du poteau d'incendie situé au 13 rue de Chaussoy. Celui-ci s'élève à 683.36 € TTC. Il est approuvé à l'unanimité.

➤ **Questions diverses** :

Mur de la salle des fêtes :

Le mur arrière de la salle des fêtes sera recouvert d'un enduit de couleur torchis avec un soubassement en briques. Une déclaration préalable va être demandée auparavant.

Demande de subvention :

AMF Téléthon a envoyé une demande de subvention à la mairie. Les membres du conseil ne souhaitent pas en donner.

Document unique :

Mr le Maire informe que la commune a adhéré au marché groupé pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels. Le centre de gestion va désormais lancer un appel d'offres pour le choix du prestataire pour les 370 collectivités adhérentes.

Déchetterie de la CCVV :

Mr le Maire signale que la déchetterie ouvrira le 6 juillet. Pour pouvoir y accéder, des macarons sont à retirer dès à présent à la mairie ou à la CCVV.

Le dépôt à l'ancien terrain de football sera donc fermé.

Achat de vaisselle et aménagement de la cuisine de la salle des fêtes :

Mme PARIS a sollicité Mr le Maire pour l'achat de vaisselle. Les membres du conseil donnent leur accord.

Mme MELLIER informe qu'elle a demandé un devis à Clim Energie pour l'aménagement de la cuisine.

Etude de l'ancien café :

Mr le Maire présente 3 devis pour une étude préliminaire pour transformation du local communal afin d'accueillir un logement locatif et une mairie.

- Cabinet Candas : 2 600 € HT
- Lamy à Friville Escarbotin : 3 100 € HT
- Cabinet Roueche : 2 250 € HT

Le dernier devis est retenu à l'unanimité.

Ecole Acheux-Toeufles :

Mme MELLIER informe que 69 enfants seront répartis dans les classes de Mme TERNOIS, Mme FAVRIL et Mme BRIET en septembre prochain.

Mme BRIET demande si Mr CALAIS peut repeindre la marelle de l'école car celle-ci s'efface.

Ordre du jour :

Mme CLIPET demande de mettre à l'ordre du jour, pour la prochaine réunion, les 3 rapports du CPIE, des villages fleuris et du CAUE 80.

Panneaux signalétiques :

Mme CLIPET signale qu'elle va récupérer le panneau indiquant « école primaire de Toeufles ». Celui-ci va donc être installé prochainement par Mr CALAIS.

Peinture des piquets des panneaux de signalisation :

Mr DEMAREST demande à Mme CLIPET le coût total de la peinture pour repeindre les panneaux. Il pense qu'il y'a d'autres choses à faire dans la commune. Mme CLIPET lui répond que les membres du conseil avaient donné leur accord lors de la dernière réunion de conseil.

Bouilleur de cru à Chaussoy :

Mr DEMAREST demande à Mme CLIPET pourquoi elle souhaite changer le bouilleur de cru d'endroit alors qu'il vient sur la place de Chaussoy une fois par an, et ce, depuis des années.

Selon elle, il piétinerait tout.

Mme CLIPET s'est renseignée et il est tout à fait possible de déplacer le bouilleur de cru. Pour cela, il faut l'accord du conseil municipal et faire un courrier aux douanes.

Peinture au monument :

Mr PARIS demande s'il est possible de repeindre le soubassement du monument aux morts. Les membres du conseil n'y voient pas d'objection.

Fête locale :

Comme le veut la tradition, 200 euros de tickets répartis entre le maire et les adjoints ont été distribués aux enfants le lundi de la fête.

Voyage des Aînés :

Mr PARIS informe que le voyage des aînés aura lieu le samedi 29 août.

La séance est levée à 22h20.